

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA TERMINOLOGIE DU FOOTBALL

Annamaria Kilyeni
(Universitatea „Politehnica”, Timișoara)

Dans cet article, nous nous proposons de présenter quelques réflexions relatives à la description des termes du domaine du football, ainsi qu'à leur utilisation dans le langage spécialisé de ce domaine. Nous devons mentionner que cette étude fait partie d'une recherche plus vaste sur la terminologie du football, dans le but de rédiger un vocabulaire bilingue, français – roumain, dans ce domaine.

Partant de l'observation de faits de langue, nous considérons les terminologies comme des productions de discours spécialisés (Cabré, 1998). Ces discours sont précisément le lieu où s'observe un certain nombre de phénomènes linguistiques qui valent la peine d'être analysés et qui constituent souvent une difficulté pour le terminologue, tels que les formes concurrentes, les lacunes dénominatives, l'ellipse, l'anaphore, la métonymie, la métaphore et les échanges entre langues. Parmi les termes qui appartiennent au domaine du football, il faut aussi que nous visions à les classer et à consigner leurs usages, notamment quand il s'agit des formes concurrentes d'une même notion. Les commentaires qui suivent n'ont surtout pas la prétention d'être exhaustifs, mais nous considérons cependant qu'ils sont significatifs puisque la terminologie et les langues spécialisées sont beaucoup plus que la somme des termes qui les constituent.

Lors du repérage des unités terminologiques dans le corpus, il nous est arrivé de relever plusieurs **formes concurrentes** pour dénommer la même notion. Seulement un quart des concepts relevés sont dénommés par un seul

terme, les trois quarts restants ayant une ou plusieurs formes concurrentes. Ainsi par exemple, le français dispose-t-il de pas moins de douze formes concurrentes pour dénommer une certaine partie du but : *poteau de but*, *poteaux de but*, *poteau*, *poteaux*, *montant de but*, *montants de but*, *montant*, *montants*, *piquet de but*, *piquets de but*, *piquet*, *piquets*. Ce fait se trouve en contradiction avec le principe d'univocité en terminologie (Dubuc, 1992), qui reste plutôt un idéal au moins dans ce domaine d'étude. Nous devons, bien sûr, ne pas oublier que le français connaît des facteurs de variation supplémentaires dus au fait qu'il est pratiqué dans des aires géographiques distinctes. On distingue, par exemple, les **variantes régionales** *chaussures de football* (en France) et *souliers de football* (en Belgique et au Canada), *surface de réparation* (en France) et *carré* (en Belgique), *poteau de but* (en France) et *piquet de but* (en Belgique).

Nous avons trouvé aussi des formes concurrentes qui résultent d'une **variation orthographique ou syntaxique** ; il s'agit ici d'orthographes différentes ou bien de petites différences syntaxiques dans la dénomination d'un concept : *libéro/libero*, *intér/inter*, *rentrée de touche/rentrée de touche*, *gardien de but/gardien du but*. Il est intéressant de remarquer la tendance à utiliser les termes qui désignent les concepts *but*, *filet* et *poteau de but* au pluriel. L'utilisation de *poteaux de but* semble logique, car il y a deux poteaux pour chaque but. Par contamination, ce mécanisme s'applique à toutes les variantes géographiques : *montants de but* et *piquets de but*. Curieusement, même si les pluriels *filets* et *buts* ne sont pas justifiés, car il y a un seul but pour chaque équipe et un seul filet pour chaque but, ils sont employés beaucoup plus que leurs variantes au singulier. L'occurrence si fréquente du pluriel *buts* a contaminé aussi le terme synonymique *cage* ; on dit ainsi « Il garde *les buts/les cages* de son équipe » et « Le tir a terminé sa course dans *les filets*. »

Outre ces variations régionales, orthographiques et syntaxiques, il y a aussi un très grand nombre de **variantes réduites et étendues**. Les variantes réduites sont des formes concurrentes tronquées d'un terme sous sa forme complète. Quelques exemples sont : *milieu* pour *joueur du milieu*, *chaussures vissées* pour *chaussures à crampons vissés*, *coup de réparation* pour *coup de*

pied de réparation. Souvent, cette forme abrégée correspond à l'hyperonyme du terme, qui sert ainsi de reprise anaphorique. Au contraire, l'occurrence des formes étendues d'un terme habituellement employée sous une forme plus brève est moins fréquente. On emploie davantage, par exemple *coup franc*, et non sa variante étendue *coup de pied franc*.

Ces variantes réduites et étendues représentent la conséquence d'une particularité du langage qui vaut la peine d'être discutée en quelque détail : l'**ellipse**. Appliquée aux unités terminologiques complexes, l'ellipse est un mécanisme qui affecte celles-ci en effaçant un ou plusieurs mots. C'est ainsi que l'on relève, à côté des termes complexes *terrain de jeu*, *barre transversale*, *poteaux de but*, *arbitre central*, *gardien de but*, les variantes réduites auxquelles il manque la dernière partie du terme, *terrain*, *barre*, *poteau*, *arbitre*, et *gardien*. L'effacement peut survenir aussi au milieu du terme : *chaussures vissées* (*chaussures à crampons vissés*), *chaussures moulées* (*chaussures à crampons moulés*), *point de réparation* (*point du coup de pied de réparation*), *coup d'envoi* (*coup de pied d'envoi*), *coup de réparation* (*coup de pied de réparation*), ou bien au début : *tête* (*coup de tête*). Il y a des cas où l'ellipse mène à un changement de catégorie grammaticale. On rencontre, par exemple, les variantes étroites *central* (*arbitre central*), *recupérateur* (*demi recupérateur*), *transversale* (*barre transversale*), *volée* (*coup de pied de volée*), *demi-volée* (*coup de pied de demi-volée*), *lob* (*coup de pied lobé*), *retournée* (*coup de pied retourné*), où l'adjectif acquiert un emploi nominal.

Souvent, les unités terminologiques sont susceptibles d'être tronquées dans les énoncés où elles sont évoquées. Ainsi, l'ellipse devient-elle étroitement liée à l'**anaphore**, qui se manifeste dans des énoncés successifs. La forme tronquée d'un terme, qui sert de reprise anaphorique, peut correspondre au générique du terme. Selon le mécanisme de l'anaphore, on emploie *chaussures à crampons* pour *chaussures à crampons vissées* ou pour *chaussures à crampons moulés*, *arbitre* pour *arbitre central*, *coup de pied* pour *coup de pied de volée*, *coup* pour *coup de pied*, *coup franc* pour *coup franc direct* ou pour *coup franc indirect*. De même, l'hyperonyme d'un terme peut avoir la même fonction

de reprise anaphorique. Tel est le cas de l'hyperonyme *coup*, qui peut remplacer ses hyponymes *passe*, *tir*, *dégagement*, *centre*, surtout dans les emplois syntagmatiques.

Un autre processus linguistique, qui a comme résultat l'émergence des formes concurrentes, est la **métonymie**, qui repose sur l'emploi d'un terme comme désignation d'une autre notion, en vertu d'une relation associative de contiguïté entre les deux notions. Le terme *crampons*, qui désigne les petits cylindres faisant saillie sous la semelle des chaussures de football et qui empêchent de glisser, remplace ainsi son holonyme *chaussures à crampons*. De même, *filet* ou *filets* (une composante du but) remplace le tout *but*, la partie *bâton de touche* désigne le tout *drapeau de l'arbitre assistant*, et *cuir* (le matériel) est employé comme forme concurrente de *ballon*. Dans le cas des notions qui désignent des sanctions, *carton jaune* et *carton rouge*, il s'agit d'un glissement du concret à l'abstrait. Les deux termes désignent, au sens concret, les objets avec lesquels l'arbitre signale les sanctions qu'il inflige.

La **métaphore** constitue une autre source très riche de dénominations dans ce domaine, qui, elle aussi, fournit souvent des formes concurrentes. Dans la plupart des emplois métaphoriques, il s'agit de mots de la langue courante auxquels on donne une acception nouvelle, parce qu'ils rappellent, par forme ou fonction, une autre réalité. Par une analogie de forme, le terme *biscotte* désigne le carton jaune (aussi par analogie de couleur, car il ne désigne que le carton jaune, et non le rouge) ; *baignoire*, le cercle central ; et *entre-deux*, la balle d'arbitre. De même, le terme *but* possède plusieurs formes concurrentes : le gardien de but semble parfois être en *cage* derrière le filet du but, ou bien il garde le *cageot* ou les *caisses*, où les joueurs mettent des *cacahuètes*, des *caramels*, des *pralines* ou même des *pétards* et des *boulets* ; tous ces termes désignent des tirs puissants. Selon le mouvement des pieds, un joueur effectue une *bicyclette* ou un *ciseau* (c'est-à-dire un coup de pied retourné), un *café crème* ou un *tic-tac*, un *coup de foulard* ou bien un *coup de sombrero*. Selon la trajectoire du ballon, on tire *en banane* ou une *chandelle*.

Grâce à leur emplacement et à leur forme, les deux angles du but ont vu naître toute une série de formes concurrentes. À l'angle supérieur, on dit également l'*équerre* (analogie de forme), ou bien la *toile d'araignée*, parce qu'elle est difficile à enlever au balai dans un coin supérieur, tout comme elle est un endroit difficile à atteindre dans l'essai de marquer un but. Les autres formes concurrentes du terme *angle supérieur*, *lucarne* et *lunette*, ainsi que celle du terme *angle inférieur*, *soupirail*, sont toujours le résultat d'un raisonnement par analogie, mais aussi d'un autre processus linguistique : l'**emprunt**. Dans ce cas, il s'agit d'un **emprunt intérieur** au système linguistique français, d'une langue de spécialité à une autre. Les termes empruntés changent de contenu sémantique dans ce transfert. Ainsi, le langage du football emprunte-t-il au vocabulaire de l'architecture et du bâtiment les termes *lucarne* (petite fenêtre dans une toiture), *lunette* (cavité centrale d'une voûte), *équerre* (instrument permettant de tracer des angles droits), *soupirail* (ouverture à la base d'un bâtiment), *bétonner* (renforcer avec du béton), *montant* (élément vertical d'un bâti), et au vocabulaire de la mécanique *verrouiller* (bloquer un mécanisme).

Néanmoins, les emprunts intérieurs sont peu nombreux par rapport aux **emprunts extérieurs**, qui sont faits à un autre système linguistique. Dans ce domaine, la grande fréquence des emprunts faits à la langue anglaise par le français s'explique par le très grand impact de ce jeu de ballon d'origine anglaise sur la France, ainsi que par des raisons historiques et géographiques. Commenant par le terme *football*, que les marins anglais importent dans presque tous les ports européens, la grande majorité des termes liés à ce domaine sont des emprunts à l'anglais (ou anglicismes). Quelques-uns sont entrés dans la langue afin de désigner des réalités qui n'existaient pas, ou bien aucun équivalent n'existait pour eux (*football*, *tacle*, *stoppeur*, *lob*), alors que d'autres sont venus interférer avec les termes français qui existaient déjà (*short*, *penalty*, *corner*, *goalkeeper*, *shot*).

De plus, on distingue plusieurs formes d'emprunt extérieur, parmi lesquelles nous exemplifions celles qui se retrouvent dans les termes étudiés :

- a) l'emprunt intégral, « lorsque le terme est transplanté sans modification formelle dans le système linguistique emprunteur » (Dubuc, 1992 : 94), par exemple, les emprunts à l'anglais *football*, *shot*, *dribble*, *dribbling*, *corner*, *penalty*, *tackle*, et à l'italien *libero*. On remarque cependant quelques différences mineures en ce qui concerne la prononciation de ces termes, imposées par le système articulatoire français.
- b) le calque, lorsque le terme emprunté a été traduit littéralement de l'anglais, par exemple *arrière* (back), *avant* (forward), *demi* (half), *joueur du milieu* (midfield player), *gardien de but* (goalkeeper), *coup de pied* (kick), *coup franc* (free kick), *ligne de touche* (touch line), *protège-tibia* (shinguard), *barre transversale* (crossbar), *poteau de but* (goal post), *une-deux* (one-two).
- c) l'emprunt naturalisé, lorsqu'on essaie de conformer le terme emprunté à la morphologie française (Dubuc, 1992), par exemple *tacle* (tackle), *short* (shorts), *stoppeur* (stopper), *shooteur* (shooter), *shooter* (to shoot), *drible* (dribble), *dribling* (dribbling), *libéro* (libero).

Comme ces exemples nous le montrent, le calque est de loin la forme la plus fréquente que l'emprunt revêt dans ce domaine. On constate aussi la tendance des emprunts intégraux à mieux s'adapter aux règles de la langue française. Par conséquent, il y a deux variantes orthographiques qui désignent la même notion : d'un côté, celles dérivées des emprunts intégraux (*tackle*, *dribble*, *dribbling*, *libero*) ; et de l'autre côté, celles naturalisées (*tacle*, *drible*, *dribling*, *libéro*).

Loin d'être isolés, ces termes ont fondé, lors du processus d'intégration, des **séries dérivationnelles** propres au système morphologique du français : *tacteur* - *tacleuse*, *dri(b)bleur* – *drib(b)leuse*, *shooteur* – *shooteuse*. Cela va de même pour le verbe *cartonner* (montrer un carton à un joueur), dérivé de *carton* et pour le nom *bétonneur* (joueur qui renforce la défense), dérivé de *béton* (tactique consistant à se replier en défense).

Il faut remarquer que cette pluralité d'options dénominatives peut poser des difficultés aux usagers ou même nuire à la clarté de l'expression et, par conséquent, à l'efficacité de la communication. De tous ces types de variantes dénominatives, seulement les variantes orthographiques et syntaxiques sont des **synonymes absolus**, car elles sont parfaitement interchangeables dans tous les contextes, lorsque les variantes géographiques et la plupart des variantes réduites et étendues (notamment celles qui ont une fonction anaphorique) sont, en fait, des synonymes partiels. Il y a aussi des cas où des termes complètement différents désignent une même notion et, en plus, ont un comportement identique dans chaque situation de communication, tels que *quatrième official* et *quatrième arbitre*, *arrière* et *défenseur*, *avant* et *attaquant*, *demi*, *joueur de milieu* et *milieu*. Néanmoins, une telle situation est assez rarement rencontrée. Dans la plupart des cas de concurrence synonymique, il s'agit de **quasi-synonymie**, car certains des termes désignant un même concept sont privilégiés en fonction de quelques facteurs, parmi lesquels nous avons déjà évoqué celui géographique et celui qui repose sur l'anaphore.

La prise en compte d'un autre facteur afin de différencier les formes concurrentes, notamment le **niveau de langue** auquel appartient les termes, a une importance essentielle quant à la situation de communication. Suite à l'analyse du corpus, nous signalons trois grandes situations d'emploi :

1. dans la littérature de spécialité (documents, manuels, règlements officiels, tout ouvrage spécialisé), où il s'agit d'un **registre scientifique** des termes (*coup de pied de réparation*, *coup de pied franc*, *coup de pied de coin*, *tir*, *but*, *angle supérieur*, *cercle d'engagement*) ;
2. dans les commentaires sportifs écrits et oraux (commentaires télévisés, journaux, articles sur l'Internet), où domine le **registre de la langue courante** (*foot*, *coup franc*, *penalty*, *corner*, *lucarne*, *frappe*, *shoot*, *botté*, *transversale*, *cage*, *bicyclette*, *coup de foulard*) ;
3. parmi les supporteurs (stades, sites Internet), où la langue courante coexiste avec un **registre extrêmement informel**, que l'on trouve

habituellement dans le langage parlé très familier (*biscotte, baignoire, caramel, pétard, cacahuètes, caisses, cageot*).

L'occurrence de toutes ces formes concurrentes (variantes et synonymes) met en question un autre problème : le choix du terme à figurer en entrée dans un ouvrage terminologique. En tant que terminologue, dans le dessein d'élaborer un instrument de communication spécialisée et de guider l'utilisateur dans le choix d'un terme, nous opterons, en grande partie, pour les critères de fréquence et de généralisation de l'emploi, qui résultent des rapports entre les termes et le corpus étudié. Dans cette approche, premièrement, nous classerons les différentes formes concurrentes selon les facteurs que nous avons déjà présentés, et ensuite exclurons celles qui sont trop restrictives pour un terme vedette. Notre choix se restreint ainsi à une distinction entre des termes plus ou moins scientifiques et ceux appartenant à la langue courante. Nous choisirons alors, en tant qu'unités terminologiques, les termes « officiels », appartenant au registre scientifique, sauf dans les cas où nous remarquons que le terme appartenant à la langue courante a une fréquence significativement élevée. Ce choix repose sur le raisonnement que la familiarisation aux termes préférés par la littérature de spécialité (qui ne sont pas tellement techniques dans le domaine du football) entraîne, dans la plupart des cas, l'emploi assez facile des termes de la langue courante.

Si tous ces mécanismes linguistiques (qui ont mené à l'apparition de plusieurs formes concurrentes pour une même notion) évoqués dans cet article nous ont créé parfois des difficultés dans l'entreprise de dépouillement du corpus en vue de l'identification des unités terminologiques, il est arrivé aussi que nous remarquions, lors de la constitution des terminologies, qu'il y a, tout au contraire, des **lacunes dénominales** dans une des langues de travail. Ainsi, nous avons constaté que le roumain ne fournit pas de termes pour un nombre de notions pour lesquelles nous avons les termes français (ou, du moins, nous ne les avons pas trouvés dans le corpus étudié). Dans le cas de cette dernière situation que nous présentons, le roumain recourt soit à une périphrase (*lovitură uşoară peste adversar* pour *pichenette*, *pendularea piciorului peste sau în jurul mingii* pour

passement de jambes, încrucișare de pase laterale pour passes croisées), soit à l'hyperonyme du terme (les termes français *grand pont* et *petit pont*, désignant des manières d'exécuter un dribble, manquent de dénominateur en roumain et l'empruntent ainsi à l'hyperonyme *dribling*), ou bien il emprunte le terme à un concept isonyme (*amorti, blocage, semi-blocage*, ont tous pour équivalent roumain le terme *stop*). Dans la plupart des cas, cette situation s'explique par le fait que, en français, le vocabulaire de ce domaine est très coloré. Comme les termes analysés dans cet ouvrage nous le montrent (surtout ceux qui appartiennent à la langue courante et au registre familier), le lexique du football repose beaucoup sur des emplois imagés, c'est-à-dire des expressions fondées sur une métaphore, qui n'ont pas d'équivalents en roumain.

Bibliographie

Ouvrages spécialisés

CABRE, M.T. - *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Armand Colin-Presses de l'Université d'Ottawa, 1998

CIOBANU, G. - *Introduction to Terminology*, Timișoara, UPT, 1997

DOILLON, A. - *Le Dico du Sport*, Paris, Éditions Fayard, 2002

DUBUC, R. - *Manuel pratique de terminologie*, Montreal, Linguattech, 1992

PETITOT, G. - *Le Robert des Sports – Dictionnaire de la Langue des Sports*, Paris, Le Robert, 1990

PICHT, H. and DRASKAU, J. - *Terminology: An Introduction*, Guildford, Surrey, 1985

SAGER, J. - *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 1990

TUDOSE, C. - *Dicționar sportive poliglot*, București, Editura Stadion, 1973

Sites Internet

<http://perso.orange.fr/archefoot/index.html/> : *Décodfoot – Le décodeur de football. Son histoire, son évolution, son langage*

<http://beijing2008.com/> : *Football : Glossaire*

<http://www.translationbureau.gc.ca> : *Le lexique panafricain des sports*

<http://iate.europa.eu>

<http://fr.fifa.com>

<http://www.frf.ro>